

Faisons « cause commune » amplifions la riposte !



Les ordonnances gouvernementales privent notre commune de 2 millions d'euros sur 5 ans. Cette année, c'est déjà 339 000 euros de moins. Soit l'équivalent, par exemple, de 12 postes d'agents ou d'1/4 des subventions aux associations. Que sera demain sans contre-attaquer ensemble ?

«

Il faut que les Port de boucains se rendent compte qu'en décidant de réduire de 30% les dotations aux communes, elles ne pourront plus assumer leurs missions même les plus nécessaires » souligne une habitante inquiète de ne plus pouvoir faire bénéficier ses enfants d'activités sportives. C'était le 3 octobre, lors de la réunion organisée par Madame le maire pour expliquer les conséquences des directives Macron et leurs répercussions sur la vie de tous les jours. Il faut se rendre à l'évidence, cette baisse massive des aides légitimes accordées aux communes concerne chaque habitant.

Moins d'équipements ? Moins de services rendus ?

Concrètement cela signifie que, privées d'un budget suffisant, les communes devront faire des choix. Entre organiser correctement les repas à la cantine ou l'entretien de la ville ? Entre une crèche ou une salle municipale supplémentaire ?

Entre une route ou un dos d'âne ? Entre deux associations ? Entre l'éclairage d'une rue ou la réparation d'un trottoir ? Le maire est formelle : « *Ce sont autant de besoins vitaux indispensables au bien-être de tout un chacun. Notre commune est déjà pénalisée par un budget très modeste (très inférieur aux villes comparables en terme du nombre d'habitants) qui ne nous permet pas de répondre comme nous le souhaitons à l'ensemble des aspirations citoyennes. Un exemple : il manque déjà du personnel municipal pour entretenir encore mieux les espaces publics et pour organiser les services publics que nous voulons adaptés aux besoins? Je n'ose imaginer demain avec un budget outreusement amputé. D'autant que les habitants tombent sous le coup de peines multiples : hausse de la CSG, baisse des APL, facilitation des licenciements, fin des prises en charge de la sécu à 100%, suppression ou diminution de services publics. Et rien n'annonce une baisse du chômage. De nombreux Port de Boucain.e.s viennent dans nos permanences nous demander de l'emploi.* »

Comment riposter ?

L'Association des Maires de France (AMF) alerte solennellement les populations car c'est l'autonomie, voire l'existence des communes qui est en jeu : campagnes médiatiques, pétitions, interventions auprès du président de la République? Mais pour peser de tout son poids cette cause commune doit être celle de tous les citoyens.e.s sans exception.

S'organiser avec l'Assemblée communale.

Outil au service des Port de boucain.e.s, les membres de l'Assemblée communale s'activent à organiser la riposte. Réfléchir ensemble pour se donner les moyens de faire respecter l'intérêt général dans notre ville, c'est tout le sens des initiatives qui se mettent en place actuellement.

Sous le slogan « **Monsieur le président, rendez-nous nos 2 millions** »

, l'Assemblée communale a c

hoisi de s'adresser au président de la République et de lui démontrer que le budget de notre commune est insuffisant pour subvenir suffisamment aux aspirations de la population. Partage d'opinions, mise en ?uvre, perspectives, signatures de pétitions, rencontre avec la population? Dans cette bataille en cours, chaque Port de boucain.e est appelé à rejoindre l'Assemblée communale. Il y a urgence.

Pour rejoindre l'Assemblée communale

? Envoyez un mail à l'adresse : assembleecommunaleportdebouc@gmail.com

? Contactez l'Assemblée communale via leur page Facebook [Assemblée communale de Port de Bouc](#)

Signez la pétition

Signez la pétition en cliquant [ici](#) ou sur l'image en haut de page.